

UN COLLECTIF DE PRES DE 9.000 ADHERENTS MONTE AU CRENEAU POUR REDONNER LE POUVOIR AUX ADHERENTS

Le 29 juin prochain, à Nantes, l'Assemblée Générale de la plus emblématique des associations d'épargnants, l'Association Française d'Épargne et de Retraite (AFER) vivra un moment historique. Pour la première fois depuis sa création, 8 750 adhérents ont officiellement déposés cinq projets de résolutions pour redonner le pouvoir aux épargnants et éviter une centralisation inédite du pouvoir à l'AFER.

L'ensemble des adhérents est invité par plusieurs syndicats de courtiers à aller voter en masse. Explications.

Ce collectif espère être entendu malgré le jeu des pouvoirs donnés au président qui donnent en pratique peu de chances aux résolutions non adoubees par le conseil d'administration, et réduit la portée démocratique du vote.

L'année dernière le président disposait d'environ 70 000 pouvoirs sur 110 000 votants (pour 700 000 adhérents) soit près de 10 % des droits de vote et 63 % des votes effectifs, enlevant ainsi toute possibilité de débat démocratique et d'échanges sur des sujets fondamentaux. Pourtant, une disposition réglementaire récente, respectée par les autres associations d'épargnants, prévoit qu'une personne ne puisse disposer au maximum que de 5 % des droits de vote.

« Nous espérons que l'élan initié par près de 9 000 adhérents permettra de faire vivre les valeurs démocratiques au sein de l'association en incitant les adhérents/épargnants à voter directement en toute objectivité aux nombreuses résolutions qui leurs sont proposées » explique l'un des adhérents du mouvement.

A l'origine de ce mouvement, de nombreuses dérives dans le fonctionnement de l'Association :

UN BESOIN DE TRANSPARENCE

Le profil de certains administrateurs récemment nommés ne correspond pas toujours aux critères de diversité et de représentativité qui ont prévalu jusqu'alors. Mais également, les hausses particulièrement importantes et répétées de la rémunération des administrateurs, la gestion très incertaine et maladroite de la suite du procès des fondateurs. Quand au Comité des sages, dont le président est Christian de Boissieu, créé en 2008, il ne répond pas aux attentes en matière d'arbitrage et de transparence, du fait de sa nature même : ses membres, tous nommés par le président, ne rendent aucun compte à l'Assemblée Générale et ne peuvent être saisis par les adhérents.

UNE INDÉPENDANCE À RÉAFFIRMER

L'accord du 29 mars 2001 ratifié par l'AG de 2001 prévoit les outils de contrôle et de reporting vis-à-vis de la compagnie d'assurances avec notamment un droit d'audits. Or aucun audit n'a été réalisé depuis 2008. D'autre part, depuis environ deux ans, le logo de l'assureur AVIVA est apparu sur tous les documents, affiches et publicités de l'AFER. Cela est particulièrement flagrant au travers de l'arrivée, début 2011, du contrat Dépendance, initié par AVIVA puis estampillé AFER. Les adhérents ne s'y sont pas trompés, ce produit reçoit un accueil pour le moins mitigé.

Contact Presse :
Stéphane Martin
Neodialogue
smartin@neodialogue.fr / Tel : 01 75 77 44 72

UNE INFLUENCE A RETROUVER

Enfin, force est de constater que l'AFER, malgré le poids du nombre de ses adhérents, ne semble plus comme par le passé en mesure de jouer un rôle d'agitateur d'idées et d'interlocuteur incontournable face aux pouvoirs publics.

La mobilisation est maintenant nécessaire pour replacer les intérêts des adhérents au centre des débats, préserver l'indépendance et la créativité de l'Association, et mettre en place un mécanisme de gouvernance et de reporting moderne, transparent et efficace.

Afin de témoigner de leur volonté d'œuvrer pour l'avenir de l'association, les adhérents sont appelés à voter en nombre, à exercer ce droit si précieux en toute connaissance de cause et en toute responsabilité.

Après la crise de 2008 qui a suscité un mouvement de forte inquiétude chez les épargnants, il s'agit de relancer le débat au sein des associations d'épargnants et leur mode de gouvernance. Une association historique telle que l'AFER se doit d'être un modèle, un lieu de réflexion et de débats d'idées avec pour seule mission l'intérêt des épargnants.